

Cour des comptes: nomination de Henri Grethen

2007/0816(CNS) - 10/12/2007

OBJECTIF : nomination de Monsieur **GRETHEN** comme membre de la Cour des Comptes.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2008/41/CE, Euratom du Conseil portant nomination de sept membres à la Cour des comptes.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil approuve la nomination de Monsieur M. Henri **GRETHEN** (Luxembourg) à la fonction de membre de la Cour de compte (en remplacement de M. François COLLING).

Son mandat couvre la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2013.